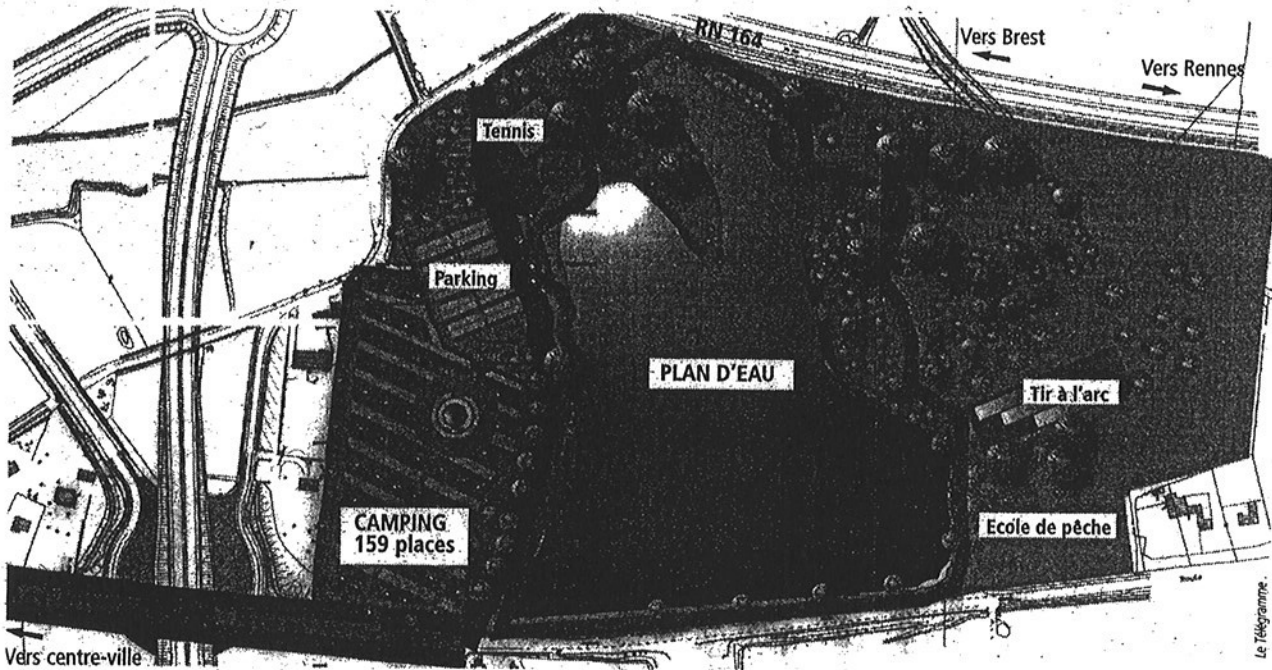


Une zone de loisirs capitale pour Loudéac

TELEBR.
25/11/06



● Le plan d'aménagement de la nouvelle zone de loisirs.

Jéudi soir, Xavier Hoekman, directeur, et Dominique Taillebois, architecte paysagiste, du cabinet Saunier, de Rennes (35), ont présenté l'avant-projet de la zone de loisirs de Pont-ès-Bigots, lors d'une réunion publique. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la ville, tout en offrant aux Loudéaciens un site agréable.

La philosophie du projet est de passer d'une zone urbaine à une zone naturelle, tout en réalisant une continuité avec la forêt, le chemin de randonnée, et les équipements de loisirs (centre équestre et futur centre d'accueil de Saint-Guillaume).

4 M€ de travaux

Son coût est élevé (4 M€), minoré, toutefois par des subventions, notamment celle de la Région. Les équipe-

ments ne seront, pourtant, pas pharaoniques, les concepteurs s'appuyant sur une structure existante, qui sera améliorée.

Le chantier devrait débuter l'an prochain et se faire en trois temps, en commençant par la rénovation du camping, actuellement menacé de perdre ses deux étoiles. Avec l'étang et la rue du Mené, réaménagée pour sécuriser la circulation piétonne et cycliste, celui-ci est l'un des trois supports du projet.

Camping : 159 emplacements possibles

Actuellement situé dans un secteur inondable, il ne risquera plus rien, avec son déplacement sur la petite butte, à l'entrée gauche de la zone (en venant de Loudéac).

Il a été pensé comme un trois étoiles, avec des emplacements de 110 à 120 m², avec des séparations

paysagères et disposé en cercle; plutôt que de façon linéaire, pour gagner de la place. Il pourra recevoir des camping-cars, des mobile homes, des toiles de tente et des caravanes. 159 emplacements sont prévus, mais une centaine, seulement, sera réalisée, dans un premier temps, sa capacité pouvant évoluer en fonction de son succès. Il comportera un local d'accueil et des sanitaires, dotés de panneaux solaires (production d'eau chaude et absence d'humidité, l'hiver).

Aménagements ludiques

L'étang pourrait comporter une zone de baignade naturelle, pouvant servir de bassin tampon, et dont l'assainissement serait obtenu, tant par pompage que par la plantation de plantes aquatiques nouvelles. Dans l'immédiat, cette option n'a pas été retenue.

Autour du plan d'eau, plusieurs aménagements ont été prévus pour la

détente : un espace multisports (avec possibilité d'une piste de rollers); sept jeux de boules (en demi-cercle); polyvalents (pour la pétanque); deux courts de tennis (réhabilités); une aire de tir à l'arc (terrain réhabilité); une aire de paintball et un parcours sportif avec 22 agrès galvanisés, étudiés par un kinésithérapeute.

Dominique Taillebois n'a pas oublié les visiteurs qui veulent, tout simplement, s'évader ou pique-niquer. Il a imaginé un jardin à thèmes, véritable paradis pour les yeux et le nez.

Charte environnementale

Tous ces aménagements seront accessibles aux handicapés et s'inscrivent dans une charte environnementale, avec la récupération et le recyclage des eaux du camping et du parking. Situé au centre du complexe, il rendrait l'ensemble du site facilement accessible à tous.

Rue du Mené : des riverains unis contre le sens unique

TELEBR •
25/11/06



● Xavier Hoekman, du cabinet d'études Saunier, (à gauche), et Dominique Taillebois, architecte paysagiste, ont présenté l'avant-projet, jeudi soir.



● Les riverains de la rue du Mené, venus en nombre, refusent que leur rue soit mise en sens unique.

« Le projet n'est pas définitivement arrêté. D'ailleurs, un cahier permettra de noter vos suggestions », a indiqué le maire. Il y a fort à parier que les doléances des riverains de la rue du Mené y figureront. Ils se sont élevés contre la transformation de leur voie d'accès en sens unique.

Une levée de boucliers

Pour des questions de sécurité, le projet envisagé, en effet, que la circulation des voitures, en direction du centre-ville, soit interdite, rue du Mené. Une voie piétonne et une piste cyclable y seront amé-

nagées, ainsi qu'un traitement paysager de qualité.

Cette annonce a suscité une levée de boucliers de la part des riverains (une cinquantaine) s'inquiétant, notamment, du détour qu'ils devraient faire, « au prix où est le carburant ».

Si on avait pensé la RN164 autrement...

Le maire a fait valoir l'intérêt général et la nécessité de valoriser la ville. Xavier Hoekman a insisté sur le confort que la réduction du trafic apporterait aux riverains. Jean Perret, ancien adjoint, a

regretté : « Nous n'en serions pas là si les aménagements, demandés à l'époque des travaux de la RN164, pour accéder facilement à Pont-ès-Bigots, avaient été réalisés ». Enfin, Jean-Paul Duault, conseiller de l'opposition et membre du groupe de travail, a suggéré « qu'une réflexion sur l'aménagement de la parcelle de 12 ha, bordant la rue, puisse être conduite. Une solution pourrait être trouvée, au moins pour les riverains les plus proches du centre-ville ».

Quid du 14 juillet ?

D'autres conseillers de la minorité

participaient au débat. Après quelques passes d'armes sur le manque d'information des commissions, Robert Rault s'est interrogé sur le devenir de la fête du 14 juillet. Dominique Taillebois a répondu que le site disposerait, toujours, d'un terrain non aménagé, à l'arrière du site.

Enfin, comme Daniel Jossé, il a suggéré la construction d'un local en dur, pour les campeurs ou pour des réunions de famille. « C'est une bonne idée, mais qui coûtera 1,5 M€. Elle est à envisager à long terme », a répondu le maire.

EN TROIS MOTS

TELEBR: 25/11/06

COLLECTE ALIMENTAIRE DE LA CONFÉRENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL AUJOURD'HUI

Comme chaque année, en lien avec la Banque alimentaire, les bénévoles de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul organisent une collecte de denrées alimentaires non périssables dans les grandes surfaces de la ville. Elle a lieu aujourd'hui, des paniers sont disposés à la sortie des magasins pour y déposer des dons.

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS, LUNDI

Outre le fait de s'être opposée, en début d'année, au projet de site d'enfouissement de Gomené, l'association Gomené Vie Nature se veut, aussi, une force de réflexion et de proposition pour la qualité de l'environnement. Dans ce but, elle organise une réunion publique d'information, le lundi, à 20 h, à la salle des fêtes de Merdrignac sur « la gestion et le traitement des déchets ménagers » (*). Elle sera animée par Dany Dietmann, maire de Manspach (68), professeur de sciences et vie de la Terre, auteur de « Déchets ménagers, le jardin des impostures », et Yves Séré, spécialiste d'une technique, alternative et innovante, pour un traitement écologique des déchets.

LAUR'ART : MARDI, CONFÉRENCE SUR LA FATIGUE CHRONIQUE

Mardi soir, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Laurenan, la conférence de Laur'Art abordera le thème de « la fatigue chronique, un mal nouveau ». Il peut s'agir de la fibromyalgie, une maladie peu connue, mais la fatigue peut avoir d'autres causes (infection virale). Le professeur Quentin Debray, chef de service à l'hôpital Coirentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux (92), viendra apporter des réponses concrètes. Participation aux frais, 7 € (4 €, pour les adhérents). Réservation indispensable. Tél. 02.96.56.14.92.

LES LOUDIABLERIES

TELEBR • 25/11/06

N'EN JETEZ PLUS !

Lundi, l'ambiance, lors de la signature du contrat de pays avec la Région, en présence de l'ancien ministre Marylise Lebranchu, était très cordiale. Le lendemain, lors du conseil communautaire, Guy Le Helloco a fait ce commentaire : « Il y avait tellement de fleurs de balancées ce soir-là, que j'avais l'impression d'être à la Fête-Dieu ». Le président de la Cidéral, serait-il un nostalgique de François Mitterrand ?

CHÈRE COULEUR

Guy Le Helloco ne rate jamais une occasion d'égratigner le Parti socialiste. Lors de ce conseil, les élus ont voté un avenant pour la réalisation du sculpteur Gazior, installée sur le rond-point de la future zone commerciale. La Cidéral va, en effet, déboursier 4.000 € de plus, car la sculpture en question sera faite en granite rose. « Vous voyez, le rose coûte toujours plus cher », a lancé le président.

IL SERA LE PREMIER CLIENT

Toujours au conseil communautaire, un point a été effectué sur les devis du centre-forme. Les travaux vont se monter à 455.950 €. « Et Joseph Collet (vice-président en charge des loisirs) a promis qu'il n'y aurait pas d'avenant », a indiqué Guy Le Helloco. L'intéressé lui a répondu : « Je ne devais pas avoir toute ma tête, ce jour-là ».

TERRAIN DE JEU POUR ÉLUS ?

Une aire de paintball devrait être, bientôt, aménagée sur le site de Pont-ès-Bigots. Voilà un site idéal pour y tenir les futures réunions du conseil municipal. Chacun pourra repeindre ses adversaires de la couleur politique de son choix. Mais l'architecte a prévenu : « Il y aura un contrôle de l'armement à l'entrée ».